

AVEC

AIDE AUX VICTIMES
DE VIOLENCE EN COUPLE

**RAPPORT
ANNUEL**

**20
21**

LE COMITÉ

Valérie LAEMMEL-JUILLARD, présidente, avocate, ancien juge

Camille MAULINI, vice-présidente, avocate (→ 9.11.21)

Sarah PELIZZONE, trésorière, notaire (dès le 29.03.22)

Dominique VON BURG, secrétaire, journaliste, conseiller municipal Carouge

Dilara BAYRAK, avocate-stagiaire, députée au Grand Conseil genevois (législature 2018-23) (dès le 29.03.22)

Pierre CONNE, Dr Méd., MSc, député au Grand Conseil genevois (législature 2018-23)

Franceline DUPENLOUP, membre fondatrice, ancienne responsable égalité DIP

Lorena HENRY, avocate

Marylène LIEBER, professeure en études genre, UNIGE

Michèle SORMANI-NIELSEN, consultante en changements organisationnels et structurels

PARTICIPENT AU COMITÉ

Béatrice CORTELLINI, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, directrice

Nicole RIEDLIN, secrétaire, représentante de l'Equipe

ADMINISTRATION

Béatrice CORTELLINI, directrice - psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE

Andrea EHRETSMANN, chargée de communication et de recherche de fonds (→ 31.12.21)

Sofia FRANCISCO, intendante

Elise JACQUESON MARONI, responsable communication et recherche de fonds

Frédérique KING-INGIGNOLI, secrétaire

Nicole RIEDLIN, secrétaire

L'ÉQUIPE

Jessica CHAN SUM FAT, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, thérapeute ASTHEFIS, diplômée en psychologie sociale et en cliniques psychothérapeutiques, certifiée en orientation systémique et formations en approches humanistes et cognitivo-comportementales

Zoé FRANCHETTI, psychologue dipl. FSP

Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux victimes de traumatisme CEFOC

Julia MIEVILLE, psychologue

Karen MONNARD, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo

Francesca SUARDI, psychologue psychothérapeute OFSP, titre fédéral (dès le 01.03.21)

Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice sociale HES, Diploma of Advanced Studies en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale, Certificate of Advanced Studies en approche centrée sur la solution

Béatrice VILLACASTIN, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo et en guidance interactive UNIGE

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	2
SOUTENIR	4
Glossaire	10
DOSSIER	
La violence en couple, potentiellement dévastatrice pour la famille et l'enfant également	13
Contact	17
SENSIBILISER	18
Bilan et comptes	24
Remerciements	30



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

En 2021, AVVEC a affronté la fin de la pandémie de Covid-19 et elle a même progressé !

AVVEC n'avait pas baissé les bras en 2020. Elle avait même diversifié et amplifié ses prestations de soutien aux personnes victimes de violences en couple.

Cette dynamique a continué en 2021, une année véritablement charnière...

D'ABORD,

avec le changement de présidence en avril.

ENSUITE,

en juin, avec l'installation pérenne du Centre de consultations à distance, mis en place en urgence dès mars 2020 pour répondre aux demandes de soutien psychosocial des personnes victimes, toujours plus nombreuses à cause du confinement.

ENFIN,

en novembre, avec la décision des autorités politiques cantonales genevoises d'augmenter de CHF 300'000.- la subvention annuelle d'AVVEC dans le cadre du Contrat de prestations quadriennal 2021/2024, cela à notre grand soulagement tant la pression financière sur l'avenir de nos prestations devenait pesante.

Nous avons ainsi pu terminer l'année 2021 avec sérénité.

Nous avons en effet confiance dans nos finances, même si nous devons continuer à faire appel à des fonds privés pour couvrir l'ensemble du budget annuel de notre structure. Nous avons également confiance dans les capacités de notre Equipe de psychologues, d'éducatrices et de collaboratrices administratives et comptables à assurer les prestations de qualité dont nos consultantes ont tellement besoin.

Cette confiance, nous la devons aussi à notre ancienne Présidente, Laurence Ody Berkovits. Elle a travaillé sans relâche et durant de nombreuses années à fortifier et à garantir la pérennité d'AVEC, aux côtés d'un Comité de bénévoles aussi compétents qu'engagés et de notre directrice générale, Béatrice Cortellini. Merci à Laurence, merci à notre Comité et merci à notre Equipe ainsi qu'à Béatrice, son moteur !

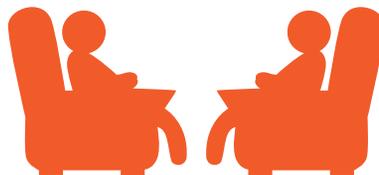
Enfin, je ne saurais terminer ce Mot sans exprimer une profonde gratitude envers nos donateurs institutionnels et privés. Je parle ici au nom de toutes les personnes victimes qui font appel à notre association de même qu'au nom de tous nos intervenants qui, de près ou de

loin, sont en mesure de venir inlassablement en aide à ces victimes grâce aux soutiens financiers de ses donateurs, qui permettent à AVEC d'exister.

Valérie Laemmel-Juillard, Présidente



NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2021



4'134

entretiens ont été effectués
au centre de consultation ou à distance



737

personnes ont bénéficié
de prestations

728 femmes
9 hommes



84

mères avec
leurs enfants
ont bénéficié de

820

prestations



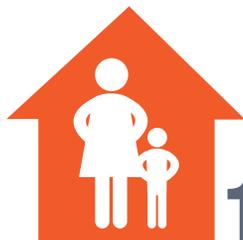
4'412

appels reçus à notre permanence
téléphonique de la part de victimes
sur **5'382** appels au total



56

personnes ont bénéficié
de la permanence
sans rendez-vous



11

femmes

& 8 enfants
ont séjourné dans
notre foyer



453

prestations collectives dans nos locaux
et à l'extérieur

SOUTENIR

SOUTENIR



Dès janvier 2021, cinq mois ont été marqués par l'obligation de télétravailler « partout où la nature des activités le permet et pour autant que cela soit possible sans efforts disproportionnés », selon les recommandations du Conseil fédéral.

AVVEC a eu à cœur de trouver le meilleur équilibre possible entre les besoins des personnes victimes consultantes (protection, confidentialité, exigences liées à leur situation personnelle) et les mesures sanitaires décrétées.

Dans ce contexte, il y a eu des adaptations de certaines prestations et des fluctuations dans l'ouverture du Centre de Montchoisy pendant les périodes de télétravail obligatoire, détaillées ci-après.

Prestations

Les restrictions sanitaires nous ont forcé à repenser les prestations du Pôle accueil en « libre accès », c'est-à-dire sans nécessité de prendre un rendez-vous au préalable. Afin de mieux réguler le nombre de personnes pouvant se présenter spontanément aux permanences sans rendez-vous ou aux séances d'information, ces activités ont été transformées. Les permanences ont été proposées avec rendez-vous et les séances d'information se sont faites à distance. Par contre, notre permanence téléphonique a continué à fonctionner normalement. 4'412 appels ont été reçus de la part de personnes victimes sur 5'382 appels au total ; la différence de 970 est constituée par des appels de proches ou de professionnels.

La consultation s'est également vue affectée par les mesures sanitaires. Une grande partie a été réalisée à distance. Toutefois, il a aussi été possible d'avoir des entretiens en présentiel pour celles et ceux qui le jugeaient nécessaire. Concernant les entretiens parent-enfant, 84 familles ont obtenu un soutien, ce qui a représenté 820 prestations.

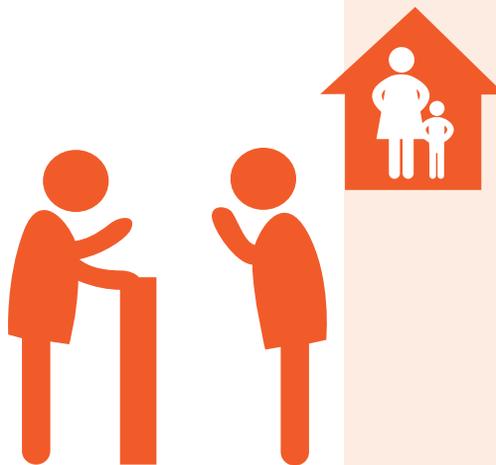
Malgré les limitations imposées en 2021, les prestations groupales ont été maintenues autant que possible.

Certaines de ces activités poursuivaient un objectif d'information comme les séances collectives d'information à Montchoisy ou au foyer d'urgence du Pertuis. D'autres traitaient plus spécifiquement des impacts individuels et visaient à les réduire. Ainsi les groupes de parole conduits à Montchoisy ou au foyer Arabelle se sont attachés à travailler sur les conséquences des violences pour chaque participante.

Les impacts relationnels ont concerné les activités parent-enfant et notamment celles organisées pendant l'été ou la fête de Noël. Cette dernière a pu être organisée au restaurant, suivie d'une séance de cinéma, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Enfin certains groupes ont cherché à rompre l'isolement et à réinvestir une place dans l'espace public, comme le groupe Destination 27, Pérégrinations culturelles, qui vise à diminuer les impacts sociaux des violences en couple. Ce groupe, constitué de 12 personnes, s'est réuni toutes les 3 semaines pour expérimenter différentes formes d'art. Une production est d'ailleurs envisagée pour 2023.

Enfin, 11 femmes et 8 enfants ont été accueillis dans notre foyer d'hébergement.



Centre à distance

Pendant quelques années, AVEC a envisagé la création d'un deuxième centre de consultation, sur la rive droite. Cela pour faciliter l'accès des personnes éloignées de Montchoisy. Suite à la pandémie, nous avons toutefois adopté une nouvelle manière d'intervenir, à distance. Il s'est agi d'apporter une aide pertinente le plus près possible de chaque personne, grâce à un centre virtuel.

Au vu de cette expérience, nous avons décidé de créer un Centre de consultation à distance. Notre projet pilote est soutenu par différentes institutions, dont le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Cette nouvelle forme de prise en charge est considérée comme « modèle » par le Bureau. En effet, « l'expérience acquise (...) est intéressante pour le développement futur de l'aide aux victimes en Suisse et pour les personnes professionnelles du domaine ».

Une évaluation de ce projet est en cours. Nous cherchons à savoir quel intérêt et quelle utilité ce mode de consultation représente pour les personnes victimes, en dehors d'une crise sanitaire.

Pour ce faire, nous posons deux questions aux personnes qui prennent un rendez-vous pour un 1er entretien via la permanence téléphonique :

« Si vous aviez pu choisir idéalement, sans contrainte, votre rendez-vous, quel serait le mode de consultation préféré : en présence ou à distance ? »

« Lors de la prise de ce rendez-vous, avez-vous privilégié la rapidité du rendez-vous ou votre organisation personnelle ? »

Deux questions sont également posées à toutes les personnes suivies en consultation :

« Qu'est-ce qui vous conduirait à choisir un entretien à distance ? »

« Qu'est-ce qui vous conduirait à choisir un entretien en présence ? »

Les toutes premières tendances indiquent que le choix du distanciel se fait surtout pour éviter les déplacements, que ce soit en raison du travail, des horaires, ou de la garde des enfants. Le choix du présentiel est motivé, entre autres, par le fait de vouloir un espace à soi, de se sentir plus en sécurité au Centre, ou moins isolée dans un lieu où l'on sait que d'autres personnes victimes viennent chercher de l'aide. Ces résultats devront bien évidemment être affinés et seront présentés l'année prochaine.



GLOSSAIRE

Consultation individuelle

Chaque personne qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, nous lui proposons un suivi de type psychosocial ou thérapeutique.

AVEC travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales.

Cycle de la violence en couple/conjugale

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. L'escalade.

L'auteur-e instaure un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques).

2. L'explosion.

L'auteur-e agresse psychologiquement ou physiquement la victime.

3. La justification.

L'auteur-e explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...)

4. La lune de miel.

L'auteur-e cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

Entretien mère-enfant(s)

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la

violence en couple sur les enfants. En effet, 80% des femmes victimes qui consultent sont mères. Nous proposons donc aux femmes et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

Foyer

AVEC propose un hébergement pour les femmes victimes de violence en couple avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux installations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée maximale de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un

entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

Groupes de parole

AVVEC propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont encadrés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de thèmes comme l'affirmation de soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction.

Groupes informels

Ces groupes permettent aux bénéficiaires de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association

ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (Sortie de Noël avec l'équipe, par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été.

Permanence sans rendez-vous

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux personnes qui souhaitent établir un premier contact ou poser une question précise. Ces visiteurs sont ensuite orientés selon leurs besoins vers notre consultation ou un autre service adapté.

Permanence téléphonique

C'est le pilier central de notre pôle accueil. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les personnes victimes de violence en couple, mais aussi par leurs familles et leurs proches. Nos professionnelles analysent la demande, aident la personne à définir sa priorité et si besoin l'orientent sur le réseau.

Pôle accueil

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique*, une permanence sans rendez-vous* et une séance d'information*.

GLOSSAIRE

Séance d'information

Nous proposons chaque jeudi une séance d'une heure destinée à un public varié : personnes directement concernées, proches, professionnels et auteur-e-s. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence en couple, les lois et l'accès au réseau.

Violence en couple/conjugale

« Tout autant que des actes d'agression physique, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le-la partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des com-

portements de contrainte comme isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence en couple est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences : par « violences domestiques », la loi F 130, article 2, désigne « une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu ».

Violence économique

La violence économique c'est interdire ou obliger le-la partenaire à travailler, s'appropriier son sa-

laire ou son argent, le-la priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

Violence physique

La violence physique c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poings et de pied, mordre et brûler.

Violence psychologique

La violence psychologique c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la / du partenaire, le-la priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

Violence sexuelle

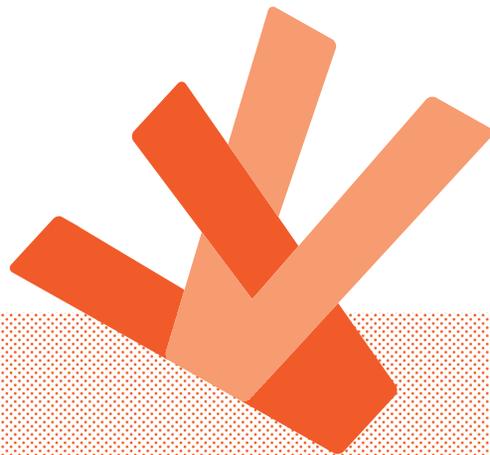
La violence sexuelle c'est contraindre le-la partenaire à subir, à accomplir ou à être confronté(e) à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.



DOSSIER

**LA VIOLENCE EN COUPLE,
POTENTIELLEMENT
DÉVASTATRICE POUR
LA FAMILLE ET L'ENFANT
ÉGALEMENT**

« Quand j'entends l'ascenseur qui arrive à mon étage, j'ai parfois le ventre noué. Je ne sais pas comment ça va se passer... avec ces deux-là, on peut s'attendre à tout... » (Parole d'enfant)



Dominique von Burg,
journaliste et membre du comité d'AVEC

Cela fait 30 ans qu'AVEC – anciennement Solidarité Femmes – porte son attention à l'impact que la violence conjugale peut avoir sur les enfants. Et à partir de cet automne, l'Association compte intensifier ce volet de son action, notamment en publiant un historique de sa prise en charge « parent-enfant », et en diffusant un dépliant la concernant dans les cabinets médicaux notamment.

La violence conjugale rend chaotique la vie familiale et impacte forcément la vie de l'enfant, ainsi que la nature de ses relations avec ses parents. L'enfant voit et entend les effets de cette violence, jusqu'à vivre dans la peur et la terreur dans les pires des cas.

Les conséquences pour les enfants sont multiples. Citons père mère une sécurité défaillante, de la tristesse, de la peur, de la colère, de la honte ou encore de la culpabilité. Toutes occurrences qui risquent de péjorer son développement psychologique et physique. Ou encore d'impacter sa personnalité et son comportement – tendance à s'isoler ou à chercher à attirer l'attention à tout prix. En souffrent également les relations avec son environnement.



De leur côté, les parents sont à mal d'exercer valablement leur rôle dans un contexte stressant. La relation entre parents et enfants se trouve ainsi fragilisée, voire altérée. Dans les familles qui vivent de la violence conjugale, on peut constater une distorsion des rôles respectifs des parents et des enfants. Ces derniers sont alors amenés à devoir porter des responsabilités trop lourdes pour eux. Ils deviennent en quelque sorte parents de leurs parents. Cette « parentification » enlève à l'enfant cette part d'insouciance dont il devrait pouvoir bénéficier dans son développement.

Comment intervenir pour pallier autant que possible cette évolution néfaste ? De nombreuses actions sont possibles pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant ; pour aider les parents à le rester autant que possible ; pour préserver la relation parent – enfant, et enfin pour favoriser une dynamique familiale rassurante.

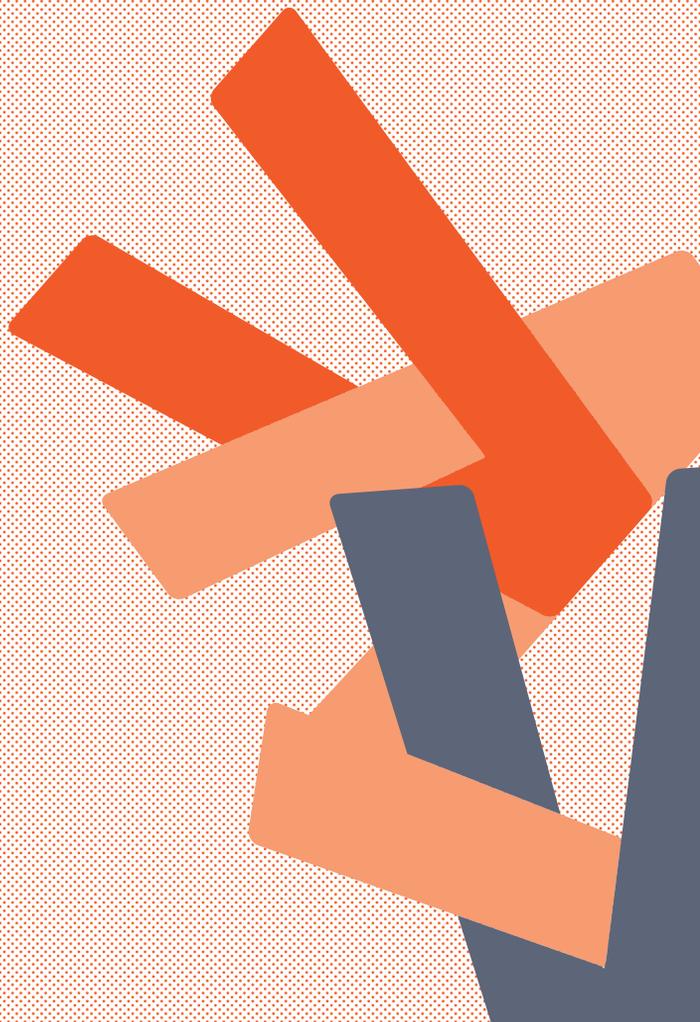
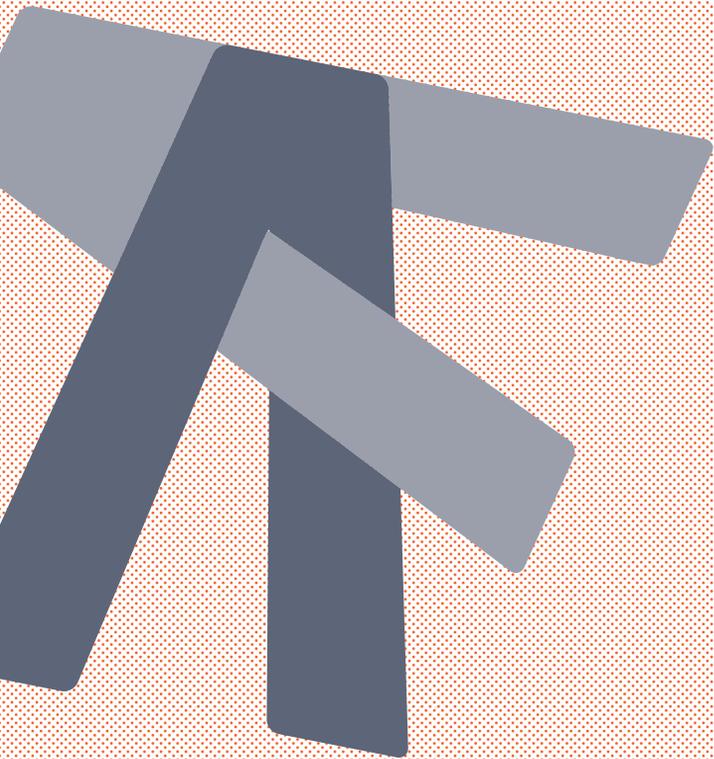
Le dépliant susmentionné d'ailleurs, s'il sert à promouvoir les prestations proposées par l'association, fait un pas de plus. Il a l'ambition d'aider à identifier la problématique et à évaluer la situation vécue au domicile, à donner des clés de compréhension, notamment basées

sur des niveaux proposés par le modèle de l'OMS¹ : individuel, relationnel et familial, communautaire, sociétal. Et il contient nombre de suggestions pratiques, dont voici quelques exemples :

- Veiller à favoriser et maintenir des lieux quotidiens sûrs et stables, comme la crèche, l'école ou autres structures d'accueil ;
- Identifier les rôles endossés par chacun pour rétablir un niveau de responsabilités approprié en fonction de l'âge et des compétences de l'enfant ;
- Renforcer des pratiques éducatives constantes et régulières en définissant par exemple des règles claires et simples, adaptées à l'âge afin de permettre à l'enfant de savoir comment les choses vont se passer.

La société a aujourd'hui largement pris conscience de ce scandale longtemps caché qu'est la violence au sein des couples. Reste un nouveau pas à franchir, en reconnaissant l'effet potentiellement dévastateur de ces violences sur les familles et les enfants. AVVEC en tout cas compte fortement s'y employer dans les années à venir.

¹Le modèle de l'OMS définit différents facteurs impliqués dans la violence conjugale. Pour en savoir plus se référer à la publication: Organisation Mondiale de la Santé. (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève : OMS.



NOUS CONTACTER

AVEC
AIDE AUX VICTIMES
DE VIOLENCE EN COUPLE

Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
entre 14h et 17h

Permanence sans rendez-vous*

les mardis entre 16h et 18h

Séance d'information*

Violence conjugale, que faire ?
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,
sont gratuites.

* Attention, en fonction des décisions du Conseil fédéral
en lien avec la pandémie, certaines prestations peuvent
être modifiées. Merci de consulter notre site internet qui
est actualisé régulièrement.

46, rue de Montchoisy
1207 Genève
Téléphone : 022 797 10 10
Fax : 022 718 78 30
www.avvec.ch
info@avvec.ch



LE GRAND PUBLIC EN 2021

7



interventions dans divers média :
journaux, radio et film

1



dépliant créé pour informer
du travail parent-enfant



101

ateliers touchant
près de

2'000

jeunes (programme
de prévention)

LES PROFESSIONNEL-LE-S

+100

Plus de 100 professionnels de l'aide directe ou des ressources humaines ont été sensibilisés



+30

entretiens ont été effectués à la demande de jeunes pour leur travaux de fin d'études ou de recherches universitaires



150

étudiants ont bénéficié d'un cours sur leur lieu de formation

SENSIBILISER

SENSIBILISER



Quel que soit le public touché, les actions d'information et de sensibilisation visent un même objectif, celui de partager les connaissances, les réflexions et les pratiques développées à AVVEC. En 2021, plus de 100 professionnels de la santé et du social, des ressources humaines, d'associations pour femmes ont été sensibilisés.

Nous observons que la problématique de la violence en couple intéresse toujours davantage les jeunes. plus d'une trentaine ont souhaité approfondir ce sujet lors d'entretiens, par exemple, à l'occasion d'un travail de fin d'études du Collège ou d'une recherche universitaire, dans le cadre du Bachelor, Master ou Doctorat. Par ailleurs, environ 150 étudiants ont bénéficié de cours sur leurs lieux de formation (HETS, Ecole de police, de la petite enfance, etc.).

AVVEC est allée au contact du plus grand nombre, notamment grâce à des interventions dans les média : radio ou presse écrite. Les interviews et articles parus dans les journaux ou en ligne sont des occasions de dispenser des informations sur des thèmes d'actualité tels que les actions permettant de prévenir la violence, l'influence de la pandémie sur la violence en couple, la hausse des féminicides, etc.

Enfin, en octobre 2021, des membres de l'équipe et du Comité se sont rendus au théâtre des Salons pour assister à la fantaisie musicale et théâtrale « Don Juan à New York ou la vérité sur Lorenzo ». Ce sont 104 personnes qui ont assisté à cette soirée lyrique dont le produit de la vente des billets a été entièrement reversée à l'association. Nous remercions chaleureusement Madame Laurence Naville d'avoir rendu possible cet événement.

«La violence en couple, aussi une affaire de jeunes» ; un projet qui prend de l'ampleur

L'association AVEC apporte son expertise aux jeunes dès 15 ans scolarisés dans les établissements genevois du secondaire II. Avec le programme « La violence en couple, aussi une affaire de jeunes », c'est une sensibilisation qui est proposée afin de favoriser non seulement une meilleure compréhension, mais également une meilleure détection de la violence, tout comme sa prévention. Créer des espaces à l'école pour discuter de cette problématique est indispensable pour changer les mentalités. Nous souhaitons donner des outils aux jeunes pour reconnaître et prévenir les violences dans leurs relations intimes et ainsi contribuer à bâtir des relations de couple plus épanouissantes dans cette période de transition vers une vie d'adulte.



En 2021, 101 ateliers ont été réalisés, ce qui a permis à près de 2'000 élèves d'y participer, répartis sur 10 établissements publics du canton de Genève. Ce programme ayant débuté en 2019, ce ne sont pas moins de 268 ateliers qui ont été animés en 3 ans et plus de 5'500 élèves sensibilisés directement dans les classes. Cependant, ce sont beaucoup plus de jeunes qui ont été touchés, puisque la sensibilisation se fait aussi grâce à l'exposition d'affiches, la projection de clips vidéo et la mise à disposition de flyers, par exemple, dans le hall, les couloirs ou le centre de documentation, pendant 2 à 3 semaines.

Cette dernière année, nous avons souhaité faire une évaluation des ateliers par les élèves. Ainsi 200 questionnaires ont été récoltés entre avril et juin 2021. Les questions peuvent être regroupées en 4 thématiques :

- Intérêt d'aborder ce sujet pour soi-même et pour les jeunes en général

Ce sujet les intéresse pour eux-mêmes à 93.5% de réponses positives («tout à fait» – «plutôt oui»)

Ils pensent qu'il est aussi pertinent pour les jeunes de leur âge à 96%.

- Satisfaction quant à leur participation durant l'atelier
Une très forte proportion d'élèves (89.5%) se disent satisfaits de leur participation durant l'atelier.

- Pertinence de l'information et des supports utilisés
Pour la quasi-totalité des élèves (99.5%), l'information transmise leur a paru claire et pertinente. Pour 98.5%, les supports utilisés leur ont semblé suffisants et adaptés. Le matériel créé par des élèves du même âge de la filière du CFPArts suscite l'intérêt, la réflexion et l'échange.

- Acquisition de connaissances, voire de compétences, s'ils étaient confrontés à ce sujet

Les élèves estiment que s'ils devaient intervenir en tant que témoin, ils sauraient comment soutenir un ami : 96% de réponses positives et que leurs connaissances se sont améliorées grâce à cette séance : 83%. Il est important de signaler que les élèves sont amenés à réfléchir à cette problématique en tant que témoin et non pas comme « victimes » ou « auteur.e.s ». Car c'est en tant qu'ami.e ou personne de confiance que ces jeunes seront le plus souvent sollicités par leurs pairs.

Nous retenons donc de cette évaluation que les personnes que nous cherchions à sensibiliser en premier, à savoir les étudiants, ont donné un avis extrêmement favorable sur les ateliers et affirment avoir besoin d'une telle démarche de prévention.

Parallèlement à l'évaluation faite par les élèves, nous avons également voulu connaître l'avis des enseignants sur notre programme. Nous avons par conséquent conçu un deuxième questionnaire qui leur a été remis en fin d'atelier : 62 enseignants ont répondu aux questions.

Divers domaines ont été analysés dont la pertinence de ces ateliers et leur maintien.

En résumé, les évaluations faites par les élèves et les enseignants montrent que le maintien de ces ateliers est primordial, tant il permet de sensibiliser les jeunes à des questions auxquelles ils et elles seront probablement confronté.e.s durant leur vie affective et sexuelle qu'ils initient à peine. Les évaluations montrent également que la forme que prennent les ateliers, et notamment leur format variable et adap-

table, permet de toucher un large éventail d'élèves. Elle favorise un dialogue fructueux avec les adolescent.e.s et leur donne l'opportunité de mettre des mots sur des situations qui n'étaient pas forcément perçues comme relevant de la violence (violence psychologique, forme de contrôle, d'emprise, messages inappropriés).

Ces ateliers contribuent à promouvoir la diffusion des ressources disponibles (en termes d'informations et de structures du réseau) qui sont la plupart du temps méconnues. Il y a donc une nécessité absolue de continuer à informer les élèves du secondaire II, car les probabilités qu'ils et elles soit confronté.e.s à cette problématique en tant que témoin ou confident.e sont fortes. Et AVEC continuera à s'y engager pleinement en 2022.



BILAN ET COMPTES



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de

AVVEC Aide aux victimes de violence en couple (Anciennement Association Solidarité Femmes)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association AVVEC Aide aux victimes de violence en couple pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss Gaap RPC (plus particulièrement la norme RPC 21), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier,
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 22 mars 2022
AG06 - 100247308 - 6 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 959'871.23, compte de profits et pertes, annexe aux comptes)

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIFS	2021	2020
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités		
Caisse	1 721,70	1 119,80
PayPal	6 973,94	312,82
CCP 12-2961-6	804 371,67	353 956,87
CCP 10-227204-0	107 836,13	101 885,25
CCP 12-141302-7	21 223,94	23 913,94
	942 127,38	481 188,68
Créances à court terme		
Créances hébergement	8 455,00	26 650,90
Actifs transitoires		
Charges payées d'avance	1 497,05	276,95
Produits à recevoir	7 791,80	56 018,50
	9 288,85	56 295,45
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	959 871,23	564 135,03
TOTAL DE L'ACTIF	959 871,23	564 135,03

PASSIF	2021	2020
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME		
Créanciers sociaux	-	294,70
Créanciers divers et charges à payer	25 037,35	12 502,90
Produits encaissés d'avance	-	50,00
Provision solde vacances non prises	54 889,00	35 445,00
TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	79 926,35	48 292,60
FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME		
Subvention à restituer à la fin du contrat 21-24	158 159,01	-
FONDS AFFECTÉS		
Fonds Sensibilisation	146 822,80	143 346,00
Fonds Hébergement	166 282,54	133 062,36
Fonds Formation	1 066,60	1 466,60
Fonds OLP: Entretiens supplémentaires mère-enfants	-	15 477,78
Fonds OLP: Consultations supplémentaires femmes	-	60 000,00
Fonds OLP: Campagne Jeunes	-	80 414,58
Fonds Loisirs Mère-Enfants (Fêtes de Noël)	50 146,60	52 488,50
Fonds CàD		
Consultations femmes	225 852,78	2 197,51
TOTAL FONDS AFFECTÉS	590 171,32	488 453,33
FONDS PROPRES		
Fonds propres reportés	27 389,10	31 172,90
Part de subvention non dépensées (2017 - 2020)	-	-3 783,80
Part de subvention non dépensées (2021 - 2024)	104 225,45	-
TOTAL FONDS PROPRES	131 614,55	27 389,10
TOTAL DU PASSIF	959 871,23	564 135,03

**Compte de profits
et pertes
au 31 décembre 2021**

PRODUITS	2021	Budget 2021	2020
Subventions			
Etat de Genève	1 018 739,00	718 739,00	718 739,00
Etat de Genève BPEV pour statistiques	-		7 715,00
Communes genevoises	61 240,00	40 000,00	35 500,00
	1 079 979,00	758 739,00	761 954,00
Dons affectés			
Entreprises et fondations	491 892,60	444 800,00	601 442,70
Dons Privés	21 089,58	-	24 030,00
	512 982,18	444 800,00	625 472,70
Cotisations et dons non affectés			
Cotisations	3 700,00	3 000,00	2 000,00
Entreprises et fondations	5 555,00	1 500,00	1 100,00
Dons Privés	16 320,00	21 000,00	17 488,00
	25 575,00	25 500,00	20 588,00
Revenus propres			
Hébergements foyer	67 495,80	50 000,00	61 478,00
Participation des usagers	165,00	330,00	200,00
Autres revenu d'activités	1 790,00	7 330,00	3 825,00
	69 450,80	57 660,00	65 503,00
Autres produits			
Produits divers et sur ex. antérieur	2 092,43	-	1 639,04
TOTAL DES PRODUITS	1 690 079,41	1 286 699,00	1 475 156,74

CHARGES	2021	Budget 2021	2020
Charges de personnel			
Salaires et charges sociales	1 127 701,60	1 238 478,50	1 140 195,65
Formation et supervisions	18 343,35	10 000,00	12 880,45
Autres charges de personnel	864,00	1 500,00	3 769,85
Variation provision pour salaires	-	-	-
Variation provision pour vacances non prises	19 444,00	-	3 085,00
	1 166 352,95	1 249 978,50	1 159 930,95
Frais d'administration			
Frais administratifs & divers	8 196,54	11 000,00	10 457,67
Téléphones, fax & internet	6 638,77	8 000,00	6 397,95
Consommables & maintenance Informatique	32 314,30	20 000,00	72 168,39
Frais comité & séances	2 069,15	5 000,00	1 076,05
Assurances	6 008,05	6 000,00	5 910,15
Honoraires	19 758,20	9 500,00	10 411,30
Frais de déplacement	374,60	800,00	-
	75 359,61	60 300,00	106 421,51
Communication & Publications			
Communic. & publications	20 581,55	25 000,00	13 172,08
Monchoisy			
Charges & intendance	25 690,80	24 000,00	23 372,90
Activités			
Foyer	897,75	2 000,00	1 184,60
Montchoisy	2 728,40	3 000,00	872,90
Traductions & autres frais	14 061,00	15 000,00	14 216,38
Sorties Mères-Enfants	967,60	3 800,00	1 368,85
	18 654,75	23 800,00	17 642,73

<u>SUITE</u>	<u>2021</u>	<u>Budget 2021</u>	<u>2020</u>
Foyer			
Intendance & entretien	15 745,20	12 000,00	14 196,70
Sécurité	4 465,20	5 000,00	4 465,20
Aménagement & déménagement femmes	240,00	500,00	148,00
	20 450,40	17 500,00	18 809,90
Amortissements et corrections d'actifs			
Corrections d'actifs et pertes sur débiteurs	-1 113,10		2 688,10
TOTAL DES CHARGES	1 325 976,96	1 400 578,50	1 342 038,17

	2021	Budget 2021	2020
REPORT TOTAL DES PRODUITS	1 690 079,41	1 286 699,00	1 475 156,74
REPORT TOTAL DES CHARGES	1 325 976,96	1 400 578,50	1 342 038,17
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS	364 102,45	-113 879,50	133 118,57
Utilisations des fonds affectés	472 504,19	438 422,33	501 052,67
Dotations à des fonds affectés	-574 222,18	-324 800,00	-625 472,70
Résultats des fonds affectés	-101 717,99	113 622,33	-124 420,03
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION	262 384,46	-257,17	8 698,54
Part du résultat revenant au subventionneur CdP 17-20	-	-	-
Part du résultat revenant au subventionneur CdP 21-24	-158 159,01	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION	104 225,45		8 698,54

MERCI

NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES D'AVEC

A L'État de Genève qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la Ville de Genève qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des victimes de violence en couple et de leurs enfants.

Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale d'AVEC et soutiennent ainsi son action :

Aire-la-Ville, Anières, Bardonnex, Bellevue, Carouge, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Genève, Grand-Saconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-Les-Ouates, Prégny-Chambésy, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Versoix, Veyrier.

Aux personnes, associations, fondations, entreprises et institutions qui, par leurs services ou leurs dons renforcent notre mission :

ACASE (association catholique d'aide sociale), Banque Cantonale de Genève, BNP Paribas, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Chaîne du Bonheur, Communauté des Religieuses Trinitaires, Fondation André & Cyprien, Fondation Assura, Fondation Coromandel, Fondation Francis & Marie-France Minkoff, Fondation genevoise de bienfaisance Valeria Rossi di Montelera, Fondation Groupe Mutuel, Fondation Hans Wilsdorf, Global Fund, IVL SA, JTC (Suisse) SA, Oak Foundation Ltd, Philamed Healthcare Solution Sàrl, SGS Ste Gén. de Surveillance, Sigma Legal, Teamco Foundation Schweiz, Theatre for a cause.

Et des remerciements particuliers vont à nos Ambassadeurs-drices ainsi qu'aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission !

MERCI

ALTMAYER DUPONT Ruth

AMBELOUIS Géraldine

ANKEN Antoine

ASHTON-LOMAX Caroline

BACHMANN BADER

Brigitte et Charles

BAERISWYL Saliha

BAHRAMI Makameh

BARTHOLDI Nicolas

BECERRA Ludmila

BEDAT Sylvie

BERTONE STUKER Verena

BIEDERMANN Stéphanie

BISSERIER Frédérique

BIXELS Cyril

BONO Silvia

BORGNANA ZULIAN Antoinette

BOVET Maria Teresa

BREITLER Christine

BUCHS Valérie

BUFFLE Jean-Claude et Martine

BURKE Mildred

BURNAND Jacqueline

BUSHHOUSEN Annette et Chris

CALLAUD Jean-Philippe

CAMPELO Marta

CAMPOS-FISCH Lyola

CARASSO Grégoire

CEJAS BAILLIF Estefania

CHABBEY Patrik

CHAN SUM FAT Jacqueline

CHAPPUIS François

CHAPPUIS Pierre

CHAPPUIS Suzanne et Georges

CHATAGNY SIERRO Monique

CHAUDIEU Anne

CHAVES Natalia

CHEVRE Elisa

CONNE Pierre

CORTELLINI MAYEUX Joëlle

DAMACHI Atoma

DARIER Valérie et Maurice

DE CARLO Eléonore

DE MOERLOOSE Stéphanie

DE SAUSSURE Sophie

DE SAUSSURE Marina

DEL GROSSO Laura

DECAZES DE G. Slaboszewicz

DEVOLZ Monique

DIDION Johan

DOUGÉ Blandine

DUPENLOUP Franceline

DUPRAZ Colette

EGGER Sébastien

EGLI BELLER Franziska

EISENBERG Jaci

EMALDI BRAND Annemarie

FAHRNI LUETTO Raymonde

FAVRE ODY Claire et Patrick

FIHN Beatrice

FLUCK Dominique

FONTANA Barbara

FORBAT-RIKLY Laura

FRIEDMAN Joanna

FRIEHOLZ Jean-Pierre

GANDER Isabelle

GANDER Ivana

GIAUQUE Nadine

GOLAZ Nelly

MERCI



GOUILHERS Solène
GRAF Antoinette
GUERDAN Viviane
HADIFI-DELEVAUX Corinne
HALDIMANN Maryline
HENRY Lorena
HOMANN HERIMBERG Claude
HOOG Rolf et Janine
HUMBERT Liliane
IMBODEN Claire
KELLER Jean-Pierre
KELLER Laura
KERN Ilse
KERNEN Alain
KERR Jean
KIFLE Asli
KONVICKOVA Barbora
KUDERLI Nicole
KUNDIG Aline
LACROIX Brigitte
LAEMMEL-JUILLARD Valérie
LAMBOTTE Gabrielle

LANDRY Gabrielle
LANGER Katarina
LANGER Marcelle
LAPIERRE Monique
LIEBER Marylène
MAMMANA Laurent
MARTHE Nathalie
MARTIN Louise
MAUDET Catherine et Pierre
MAULINI Camille
MAURICE Brigitte
MAURY PASQUIER Liliane
MEKOLO Juanita
MENGHINI Mathieu
MENTHA PITTELOUD Carole
METTRAUX Joseph
MIEREKE Madalena
MIEVILLE André
MIEVILLE Christine
MONNARD André
MONNARD DEVOLZ Karen
MYERS BIGGS Ducan

NAVILLE Frederic
NAVILLE Isabelle
NAVILLE Laurence
NICOLLIER DE WECK Véréne
ODY Christiane et Bernard
ODY BERKOVITS Laurence
OPERIOL PESSE Sophie
PARRO Isabel
PELTIER Françoise
PERRET Francine
PERRIER Gabriel
PERROT Valérie
PIACENTINI Claire
PITTENDRIGH Cara
PLUME Amélie
POPOWSKI Elisabeth
PORTIER Pierre-Louis
RAGETH Jean-Pierre
REGAD Cédric
RICART Angeles
RIESEN Monique et Norbert
RIONDEL KOMAROMI Anne

RITTER-BOCION Corinne
ROL Anne-Mary
ROTENBERG Monique
ROTHLIN Hansjoerg
RUIZ Jacqueline
SADIGH David
SALZMANN Erica
SAMPAIO Alessandro
SANCHEZ Maria-José
SHKURINDINA PELTIER Irina
SIERRO Antoine
SILLS Myriam
SIMON Claude-André
SIMONNET Florent
SINTES Frédérique
SKREBERS Dominique
SORDET Véronique
SORMANI-NIELSEN Michèle
SPIESS WAGNIÈRES Anne
SPINNLER SOULIE Véronique
STAMM Adrien
STEHLE Claire-Lise
STEIN KAISIER Hannelore
STEVIC Zarko
STORM-DEVOLZ Karine
STREIT-GROUX Yvonne et Eddy

STURZENEGGER Mireille
SUAREZ Juan Carlos
SWAIN Helen
TAZI-RIFFI Sabrina
TEMPESTINI Cathia
TOSI LACOMBE Marina
TROYANOV Cyril et Michaela
TROYANOV Marina
TSCHACHTLI Marie-France
VAN LANSCHOT Eliane
VINCENZINO Alessandra
VON BURG Dominique
WALPEN Francis
WALTHER André
WILLARD Poppy
WINKLER BOYATIR Celia
WUNDERLI Liliane
YERSIN Isabelle
ZAMBAZ Martine
ZIMMERMANN Anne Françoise
ZU DOHNA Kerstin

**ainsi qu'à toutes celles et ceux qui
ont souhaité garder l'anonymat.**



**SOUTENEZ NOTRE ACTION !
CHAQUE DON AIDE UNE VICTIME.**

CCP 12-2961-6

IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6

WWW.AVVEC.CH



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENERIAS LUX

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

